



La Cour constitutionnelle a la grande tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Fernand DEBAEDTS
Président émérite de la Cour constitutionnelle
décédé le 17 mars 2015, à Wilrijk.

Fernand DEBAEDTS est né à Turnhout le 7 août 1923. Après avoir obtenu le diplôme de docteur en droit en 1947, il s'installe comme avocat. Il quitte le barreau en 1949, pour devenir secrétaire d'administration et ensuite conseiller juridique adjoint au ministère de la Reconstruction. Cinq ans après avoir obtenu son diplôme, il débute sa carrière au Conseil d'Etat, en tant que substitut de l'auditeur général (1952), premier auditeur (1971) et conseiller d'État (1976). Parallèlement, il poursuit une carrière scientifique en tant qu'assistant à l'Université de Gand (1959-1965) et en tant que professeur aux Facultés universitaires Saint-Ignace d'Anvers (1969-1988).

Lors de la création de la Cour d'arbitrage, il est l'un des douze premiers juges nommés par arrêté royal du 10 septembre 1984 pour composer cette institution. Le 2 février 1993, il est élu président néerlandophone de la Cour et succède ainsi à Jan DELVA. Il est admis à l'éméritat par arrêté royal du 22 juillet 1993, avec effet au 7 août 1993.

Fernand DEBAEDTS est l'auteur de diverses publications scientifiques et a présidé le comité de rédaction du *Tijdschrift voor Bestuurswetenschappen en Publiekrecht* jusqu'en 2003. Il est titulaire de la Grand-Croix de l'Ordre de la Couronne et du grade de Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

La Cour constitutionnelle perd en lui un éminent magistrat, un fin praticien du droit public, un défenseur de la langue juridique néerlandaise et une personnalité attachante. La Cour adresse ses sincères condoléances à son épouse Irina Van Goeree ainsi qu'à sa famille.